

N°1  
JANVIER  
2017

# le TOUCASSIN

Meilleurs vœux

SITE INTERNET, NOUVEAU LOGO, NOUVEAU JOURNAL...  
EN 2017, SOLLIÈS-TOUCAS PREND LA PAROLE

## DÉCOUVREZ SOLLIÈS-TOUCAS

Sites et patrimoine, Balades historiques,...

Ma Ville

Nous écrire

Commune de  
**Solliès-Toucas**

[www.ville-solliestoucas.fr](http://www.ville-solliestoucas.fr)



SOLLIES  
TOUCAS

Logements Sociaux

Nouveaux outils de communication

Dossier sur l'enfance



## # FÊTES ET CÉRÉMONIES

▲ Samedi 25 mars  
**CÉRÉMONIE DE REMISE DES CARTES ÉLECTORALES**  
 11h00,  
 Hôtel de Ville



▲ Dimanche 30 avril  
**CÉRÉMONIES "SOUVENIR DES DÉPORTÉS"**  
 9h25,  
 Cimetière



▲ Dimanche 30 avril  
**CHAPITRE DES COMPAGNONS DE L'AÏOLI**  
 le matin ,

## # DIVERS

▲ Jeudi 2 février  
**DON DU SANG**  
 de 15h30 à 19h30,  
 Salle des Fêtes



▲ Vendredi 10 février  
**RÉUNION**  
*La Vallée du Gapeau en Transition*  
 18h30  
 Salle des fêtes

▲ Samedi 4 mars  
**LOTO**  
*de la société de Chasse*  
 « La Grive »

▲ Jeudi 13 avril  
**DON DU SANG**  
 de 15h30 à 19h30,  
 Salle des fêtes

▲ Dimanche 23 avril  
**1<sup>er</sup> TOUR DES ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES**  
 école maternelle parking des jardins



## # CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

▲ Dimanche 29 janvier  
**AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CANTONALE DE MUSIQUE**  
 14h à 19h,  
 salle des fêtes



▲ Samedis 4, 11, 18 et 25 février  
**INVITATION AU VOYAGE**  
*présentation d'un diaporama par le Photo Club Toucassin*  
 16h,  
 salle des fêtes

▲ Samedi 11 mars  
**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
 « Le Bal des Escargots »  
 PRÉSENTÉE PAR « LE PETIT THÉÂTRE DE SOLLIÈS-VILLE »,  
 20h30,  
 salle des Fêtes



▲ Dimanche 26 mars  
**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
 PRÉSENTÉE PAR LA TROUPE « LA GODILLE » DE SIX-FOURS  
 ORGANISÉE PAR LE DON DU SANG  
 salle des fêtes

▲ Samedi 8 avril  
**CLÔTURE DU PRINTEMPS DES POÈTES**  
 salle des fêtes



▲ Dimanche 9 avril  
**EXPOSITION DE VÉHICULES**  
 + PIÈCES  
 la journée  
 Salle Lanza



+ d'infos disponibles sur notre site  
[www.ville-solliestoucas.fr](http://www.ville-solliestoucas.fr)

ÉDITO

François Amat  
Le Maire



## #CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

J'espère que les fêtes de fin d'année vous ont apporté beaucoup de joies en famille et entre amis.

L'année 2017 sera décisive : le choix que vous aurez à faire lors de l'élection présidentielle, puis aux législatives, sera déterminant pour nos cinq prochaines années.

Le contexte est atypique : un ancien président écarté aux primaires de son parti, un président en exercice qui ne se représente pas, des partis politiques coupés de la réalité, des tendances populistes, de droite comme de gauche, qui se développent...

Je formule le souhait que chacun se détermine, non pas en fonction de son ressenti immédiat, mais bien en pensant au modèle de société que nous allons léguer à nos enfants et petits-enfants.

En attendant, je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin trimestriel qui retrace l'activité de notre belle commune et ses projets que l'équipe municipale porte pour que continue le bien vivre à Solliès-Toucas.

Bonne année à toutes et tous.

Cordialement.

François AMAT.

# SOMMAIRE

## #SOMMAIRE

▲ Agenda - Édito	2 - 3
▲ Retour en images	4 - 5
▲ Vivre ensemble	6
▲ Sécurité	7
▲ Urbanisme	8 - 9
▲ Travaux	10 - 11
▲ Communication	12 - 13
▲ Enfance	14 - 15
▲ Solidaire	16
▲ Association	17
▲ En Bref	18
▲ Libre expression	19
▲ Prouvençau	20

## TOUCASSIN

Bulletin d'information  
de la commune de  
Solliès-Toucas

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas  
83210 Solliès-Toucas

**Responsable de la publication**  
François AMAT

**Adjoint à la communication**  
Jérémie FABRE

**Rédaction**  
Bernard MAURY

**Photographies**  
Mairie Solliès-Toucas  
Isabel GUICHARD

**Maquette et impression**  
Marim Imprimerie 04 98 00 13 00



# RETOUR EN IMAGES

## # COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE



+ de photos disponibles sur notre site [www.ville-sollietoucas.fr](http://www.ville-sollietoucas.fr)



## # TÉLÉTHON



Activités manuelles



Course karaté



Loto



Vide grenier

## # ANAIS MOSDIER



Vice-championne de France de judo 1<sup>ère</sup> division



Randonnée



Théâtre

## # REPAS DE ANCIENS





## # PASTORALE



## # DGFIP

Conférence sur la modernisation des finances publiques

## # VEILLÉE DE NOËL



## # HALLOWEEN

## # CONFÉRENCE CCAS



## # MARCHÉ DE NOËL





## #PROPRETÉ

### ► Propreté : le ras le bol !

Trop, c'est trop ! Malgré des campagnes de sensibilisation, nos rues restent sales et souillées de déjections canines. Une canisette a pourtant été installée à l'extrémité du parking d'Amisio, des sacs plastiques sont à disposition. Coté nettoyage, la balayeuse passe quotidiennement et des équipes du Centre d'Aide par le Travail sont sur le terrain tous les jours. Rien n'y fait ! Un véritable problème d'hygiène se pose et tout cela à cause de quelques comportements inciviques.

Alors la réponse, après la prévention, va désormais se situer dans le domaine de la répression.

La Police Municipale a eu des instructions précises : verbaliser ceux qui confondent espace public et lieu d'aisance pour leurs animaux. Les premiers PV ont été dressés. Montant de l'amende : 35€. En cas de récidive, la note sera plus lourde.

### Chiens, chats et déchets...

Outre ce phénomène, notre commune est aussi le théâtre d'autres comportements inciviques. Là aussi, ce n'est pas faute d'avoir sensibilisé, expliqué... Nourrir des chats errants sur la voie publique est interdit. Rappelons que nous avons une convention avec une association pour stériliser ces animaux et éviter leur prolifération. De même, nos poubelles sont parfois l'objet de dépôts sauvages. On y retrouve, entre autres, des gravats, alors qu'une déchetterie est à la disposition de chacun gratuitement, permettant un recyclage de ces déchets, au même titre que les points de tri sélectif répartis sur notre territoire.

Si chacun fait un peu, c'est toute une commune qui va mieux.

C'est aussi cela « vivre ensemble », non ?

## #DÉBROUSSAILLAGE

### ▲ Broussailles...prenez garde !

C'est la saison. On va pouvoir commencer à affûter cisailles, tronçonneuses, faux, et débroussailleuses. Au printemps, il va falloir préparer l'été et procéder au débroussaillage obligatoire. Rappel des règles...

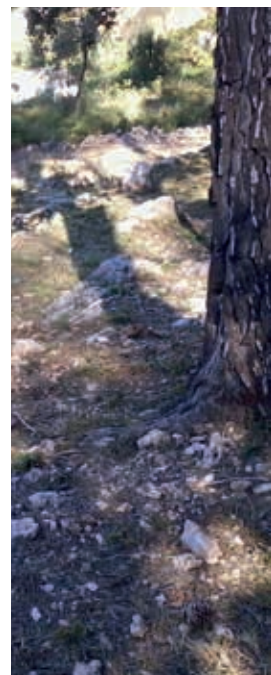
Cela revient chaque année, mais le débroussaillage est un élément efficace de prévention du risque de feux de forêts, auquel notre commune est particulièrement exposée. La loi prévoit donc que tous les propriétaires doivent procéder à ces opérations, particulièrement si vous vous situez à moins de 200 mètres d'une forêt, avant l'entrée dans la période à risque qui débute fin mai dans notre département.

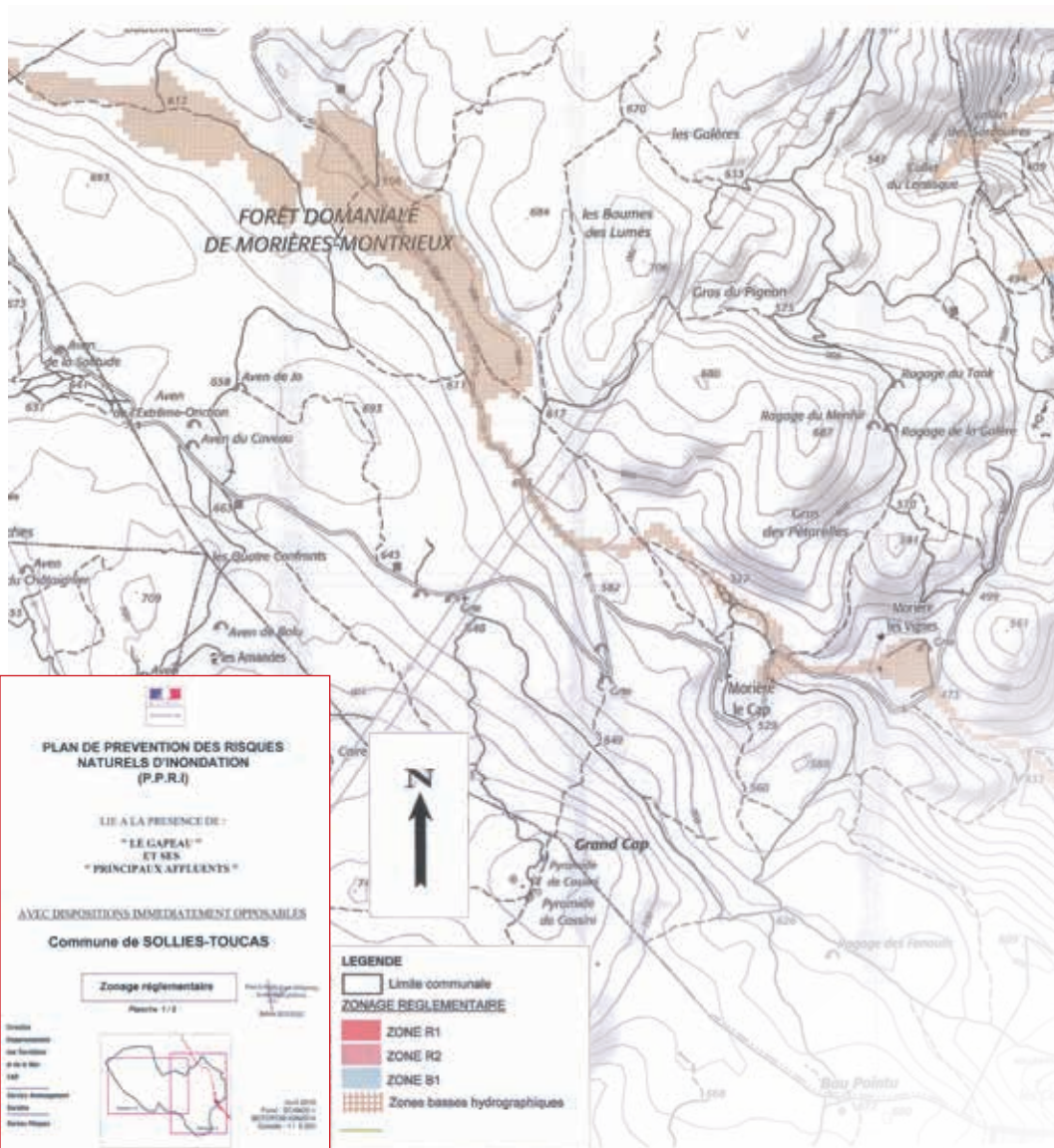
Et il s'agit bien d'une obligation, qui peut faire l'objet d'une verbalisation si elle n'est pas effectuée : 135€ dans un premier temps, et puis 30€/m<sup>2</sup> si la commune doit se substituer, à laquelle il faudra rajouter la facture de débroussaillage.

En quoi cela consiste ? Sur une zone de 50 mètres autour des habitations, y compris sur les parcelles non construites en zone urbaine, il faut :

- Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches
- Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2 m 50 et supprimer les arbustes
- Elaguer les haies en bordure de voie
- Couper toute branche à moins de 3 m des constructions et des toitures
- Espacer les arbres de 3 m les uns des autres

Pour les déchets de débroussaillage, il est possible de procéder à leur brûlage si vous vous situez hors du centre-ville (voir Echo Toucassin N° 51), et vous avez également à disposition le service gratuit de ramassage des déchets verts, proposé par la Communauté de Commune de la Vallée du Gapeau, sur simple appel au 04 94 27 87 31.





#PPRT TOURRIS



## Quand Tourris se rappelle à nous...

Il y a quelques semaines maintenant, certains de nos concitoyens sont restés très surpris. Des explosions, rapprochées, qui résonnent dans les vallées, et dont le bruit sourd rebondit sur les collines...

Un climat particulier mais dont il ne faut pas s'inquiéter. En effet, il s'agissait d'un «pétardage» de munitions, qui était réalisé dans l'enceinte du dépôt de Tourris. Ce dépôt fait partie du maillage national du Service Interarmées des Munitions, qui a pour mission d'approvisionner les forces.

Cet établissement est classé SEVESO, mais Solliès-Toucas est très peu impacté et aucune habitation ne serait concernée en cas de sinistre (voir DICRIM).

## #ALERTE

### ▲ Du nouveau dans le système d'alerte

Notre commune est exposée à plusieurs types de risques. Entre autres, l'inondation, les feux de forêt, les glissements de terrain. Ce qui nous vaut un classement parmi les 53 communes prioritaires du Var. Notre mission, avec l'Etat, est bien entendu de protéger les populations de ces risques, et surtout de prévenir en cas de danger. C'est pour cette raison, que dans le cadre de la remise à plat du programme du Réseau National d'Alerte, une nouvelle sirène équipe désormais notre commune, depuis le début de l'année. Avec une caractéristique nouvelle : elle pourra être actionnée en Mairie, mais aussi directement en Préfecture dans le cadre du plan ORSEC.

Par ailleurs, pour aller plus loin en matière de protection, la municipalité a récemment fait parvenir un questionnaire écrit, aux habitants situés dans les zones identifiées comme potentiellement inondables. Il s'agit de déterminer précisément la composition des foyers afin d'organiser aux mieux les éventuels secours. Le système d'alerte SMS sera complété le cas échéant par l'envoi de messages téléphoniques (sur les lignes fixes) énonçant la conduite à tenir en cas de sinistre. Ce système sera mis en place en début d'année, la moitié des habitants concernés n'ont pas encore répondu au questionnaire.

Pour rappel, d'une manière générale, vous pouvez retrouver toutes les consignes et les comportements à adopter dans un document intitulé le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Il est disponible en téléchargement sur le site internet de la Mairie.



## # LOGEMENTS SOCIAUX

### ▲ Logements locatifs sociaux : point à date

Le programme de rattrapage est en cours et suit les diverses étapes administratives sans trop d'encombres. Pour rappel, notre commune doit se conformer aux dispositions des lois SRU et « Duflot », et donc disposer de 25% de logements locatifs sociaux sur son territoire. Ce qui en l'état actuel porte l'objectif à pas moins de 565 logements d'ici 2025 !

Dans ces colonnes, il y a un an maintenant, nous vous avons présenté la programmation triennale. Plus de 120 logements devraient sortir de terre d'ici 2018. Des programmes qui seront réalisés au Pied de Lègue (43 logements + 28 villas individuelles en accession), aux Lingoustes (15 logements), rue des Ecoles (36 logements), avenue de Valaury (25 logements), auxquels il faut ajouter 3 logements réhabilités en centre-ville.

Pour chacun de ces projets, l'exigence de la municipalité est claire vis-à-vis des opérateurs : faire en sorte que ces logements s'intègrent parfaitement à l'urbanisme de notre ville. Ce qui se traduit par la réalisation de petits ensembles, comprenant 2 étages maximum, avec un niveau architectural de qualité.

A l'heure actuelle, on peut estimer que les délais devraient être globalement tenus, malgré certains recours qui risquent de faire perdre du temps. C'est le cas sur le programme du Pied de Lègue, pour lequel des riverains viennent de déposer un second recours. Cela malgré la prise en compte dans le nouveau permis des observations qu'ils avaient formulées lors d'un premier recours.

Cette programmation permet à la commune d'éviter la pénalisation financière prévue par le législateur. Pour rappel, en 2014, cette « amende » a atteint le colossal montant de 228 000€. En cas de retards supplémentaires, l'Etat pourrait se substituer à la commune, et dans ce cas la municipalité n'aurait plus son mot à dire sur le type de projet à réaliser. Espérons ne pas en arriver là ! Une chose est certaine, c'est qu'il y aura d'autres programmations de logements locatifs sociaux sur Solliès-Toucas : l'Etat en demande 180 supplémentaires d'ici 3 ans.

Et rappelons également, qu'au-delà de l'obligation législative, il s'agit d'une opportunité pour proposer des logements pour les Toucassins et leurs familles, et de continuer à faire vivre l'âme de notre commune.

D'autant que la signature du contrat de mixité avec l'Etat, et nos garanties à 100% des emprunts contractés par les bailleurs sociaux, nous permettront d'avoir la main sur la quasi-totalité des logements à affecter.





#PLU

## Révision du PLU

### que sera notre commune dans 10 ans ?

**C'est une obligation légale, et comme toutes les autres communes de France, Solliès-Toucas va devoir établir un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le courant de l'année. Une remise à plat qui se fera par étapes, avec l'appel à contributions de la part des citoyens. Ce document va fixer les grandes lignes du développement de notre commune pour la décennie à venir.**

Le précédent PLU date de 2007. Depuis, il a fait l'objet de 3 modifications et bien des choses ont changé. Notamment le cadre législatif, et le nouveau PLU doit maintenant tenir compte d'un certain nombre de mesures et orientations issues du Grenelle de l'Environnement, et du dernier décret de 2015. Concrètement, cela se traduit par une prise en compte renforcée de la protection environnementale, une maîtrise de la ressource foncière, la lutte contre l'extension urbaine et le renforcement de la mixité fonctionnelle et sociale. Vaste programme !

Au-delà des mots, le sens de la refonte qui est demandée aux communes est d'avoir une vision à moyen et long terme de leur devenir.

#### ▲ Les grandes orientations dès le printemps

Le premier chantier, qui consiste à établir un diagnostic, est lancé depuis le mois de Novembre. Une mise à plat de toutes les zones de la commune : constructibles, boisées, agricoles, habitations, voiries... Une cartographie précise, qui constitue une véritable photographie à l'instant T de notre territoire. Ce travail exhaustif, réalisé avec des cabinets spécialisés, doit permettre de présenter dès le printemps 2017 des premiers documents de synthèse, avec les grandes lignes de ce que pourrait être le PLU : « *Nous pourrions présenter à la fois aux habitants et au Conseil Municipal, d'une part le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et d'autre part les Orientations d'Aménagement Publics, précise Jean-Pierre CALONGE, premier-adjoint au Maire.* »

Et dans ces documents on retrouvera les grandes lignes de ce que sera Solliès-Toucas pour les années à venir. Il s'agira d'arbitrer sur l'espace que l'on souhaite consacrer à l'habitat, sur le fait que l'on se doit de préserver notre espace naturel qui participe à la qualité de vie de notre commune, sur la capacité de notre commune à recevoir de nouveaux habitants en tenant compte des conditions de circulation notamment, sur l'opportunité de développer l'agriculture et l'activité économique plus largement.

#### ▲ Une large place au débat public

Ces orientations feront bien évidemment l'objet d'une large communication. Tout d'abord une première réunion publique avant l'été concernant les grandes orientations.

C'est au regard des diverses contributions, et en fonction des grandes orientations choisies par l'équipe municipale, que le gros du travail pour l'élaboration du PLU pourra commencer. Quelques mois de patience, et c'est à l'automne de cette année que la nouvelle mouture sera dévoilée avec une nouvelle réunion publique.

Finalement, à l'automne, une enquête publique viendra mettre un terme à cette large consultation avant la rédaction du PLU. Dernière étape, et elle aura lieu au printemps 2018, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur le nouveau PLU. Bref, une démarche qui prend du temps, mais un temps nécessaire car nous construisons notre avenir commun.





## # DIVERS TRAVAUX

### ▲ Effondrement Avenue Victor Tourdias

Un rocher de 20 tonnes, en surplomb de la falaise, faisait depuis plusieurs mois l'objet d'une surveillance, comme tout le site d'ailleurs. A la suite d'un des violents épisodes pluvieux de cet automne, et après l'avis d'un géologue mandaté par la Mairie, la décision de le faire tomber a été prise. Il a fallu mobiliser les équipes pour mettre en sécurité la zone, le détruire et ensuite évacuer les gravats afin de rendre la voie à la circulation dans les meilleurs délais. De nouveaux travaux de mise en protection sont à prévoir dans les mois à venir. A noter que le système en place depuis des années a bien joué son rôle, mais avec le temps l'érosion a gagné du terrain. A noter aussi le comportement très intelligent de certains automobilistes qui ont pensé qu'il était opportun de jeter les barrières de protection au fond du ravin afin de pouvoir quand même passer malgré le danger !

### ▲ Nouveaux équipements pour la salle Lanza

La Salle Lanza connaît un succès qui ne se dément pas. Elle est réservée pratiquement tous les week-ends, et il faut s'y prendre à l'avance. Pour améliorer la qualité de l'accueil, elle vient d'être entièrement repeinte, et une cuisine a été installée.

### ▲ Parking des genêts

Création de 12 nouvelles places de stationnement



### ▲ Cimetières : des concessions de nouveau disponibles

Après un travail de recensement précis, et des contacts avec les ayants-droits et familles, un certain nombre de concessions n'ont pas été renouvelées. Cela concerne des tombes, des emplacements en terre et des columbariums.

### ▲ Nouveau plan de circulation en prévision pour l'Avenue Camille Flammarion

Des travaux sont programmés pour ce premier trimestre, afin de rendre les trottoirs aux piétons, et de mieux organiser le stationnement. Pour ce faire, il faudra repenser le sens de circulation. Un projet de création de 25 places supplémentaires est à l'étude.



# BREVE

## ▲ Des subventions pour les écoles

Le Conseil Départemental accompagnera l'effort de la commune pour la rénovation des écoles et l'agrandissement du restaurant scolaire. Une subvention de 196 000€ par an, et pendant 3 ans, a été accordée à la commune.



## ▲ Au chevet des vitraux de la Chapelle de Valaury

Il a été fait appel à un vitrailliste pour procéder à la restauration d'un vitrail et nettoyer le second. Une protection va être mise en place par les services de la mairie, pour éviter toute dégradation



## ▲ Elle est en place...

Attendue par beaucoup de monde, la fontaine du Pont de Table a été installée, après restauration. Cela aura pris un peu plus de temps que prévu, notamment parce que les équipes ont été fortement mobilisées après les importants épisodes pluvieux de l'automne.

## #FOUILLES ÉCOLES

### ▲ Les fouilles se poursuivent...

C'était à la fin de l'été dernier. Des vestiges gallo-romains avaient été mis au jour sur le terrain qui doit accueillir l'extension de l'école. Depuis les fouilles archéologiques se sont poursuivies sur les zones alentours. Rien de spécial le long de l'avenue Frédéric Mistral mis à part quelques fragments de poterie, et ce qui devait être un réseau d'irrigation.

Des fouilles plus approfondies doivent avoir lieu vers l'école maternelle, et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a d'ores et déjà transmis le cahier des charges du marché public que doit lancer la mairie pour faire réaliser ces travaux. La municipalité est tenue de prendre en charge les coûts de cette opération, dont le montant est estimé à 250 000€, voire 300 000€.

## #TRANSFERT CCVG

### Intercommunalité :

ce qui a changé au 1<sup>er</sup> janvier

**En ce début d'année 2017, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) rentre pleinement en vigueur, et les communes transfèrent aux intercommunalités certaines compétences. Tour d'horizon pour Solliès-Toucas.**

### ▲ La gestion des aires d'accueil pour les Gens du Voyage

C'est désormais la CCVG qui sera en charge de ce dossier concernant l'aire d'accueil implanté sur La Farlède. Notre contribution financière versée jusque-là à cette commune le sera désormais en totalité à la communauté au titre du fonctionnement.

### ▲ Le stade

Comme pour Solliès-Ville et Belgentier, notre stade, ses vestiaires et locaux techniques sont transférés. La réalisation d'une pelouse synthétique augmentera les possibilités d'utilisation. Une plus grande occupation donc pour les associations sportives et les scolaires de la commune qui seront prioritaires.

### ▲ Le tourisme

Compétence intercommunale, l'Office de Tourisme va disposer de nouveaux locaux à Solliès-Pont, plus spacieux et opérationnels. Il constituera un relais efficace pour Solliès-Toucas, qui est la seule commune de la Vallée du Gapeau à être classée comme touristique.

## # DU NOUVEAU DANS LA COMMUNICATION

### # SITE

#### Internet : place à l'information

C'est un outil indispensable, qui permet à chacun de retrouver l'information dont il a besoin. Trait d'union entre les services de la commune et les habitants, le nouveau site est plus agréable, plus ergonomique et plus esthétique. Il laisse aussi une grande place à l'actualité, et vous retrouverez en page d'accueil bon nombre d'informations sur ce qui se passe chez nous. Un bon complément de notre bulletin trimestriel.



### # LOGO

#### Un nouveau logo, vecteur de communication

Il ne remplacera pas le blason de la ville. Mais il sera un élément important de valorisation de l'image de notre commune.

Moderne, ancré dans notre époque, il est aussi le reflet de ce que nous sommes : une commune touristique, au cadre de vie exceptionnel et au patrimoine riche (notamment nos moulins), baignée de soleil, entourée de forêts et arrosée par le Gapeau.



### # AFFICHAGE

#### De nouveaux panneaux d'affichage

Les panneaux qui étaient en place sur la commune n'étaient pas adaptés, ni forcément bien placés et il n'y avait pas de cohérence d'ensemble. C'est pour cette raison que la commune a investi sur des panneaux neufs, magnétiques et vitrés pour que le mobilier urbain soit petit à petit uniforme et plus adapté à nos besoins.

En ce qui concerne l'implantation, il a été fait de telle sorte que chaque citoyen, où qu'il vive, puisse passer au moins une fois devant un des panneaux de la commune, et par conséquent en contact avec l'information.

Une charte d'utilisation a été rédigée, et ces panneaux neufs, en complément de quelques-uns qui existaient déjà, ont vocation à accueillir tout ce qui concerne l'affichage municipal et associatif. Pour mieux réutiliser le matériel, un certain nombre d'anciens panneaux ont, eux, été repeints en vert, et sont destinés à l'affichage libre.

En fonction des moyens de la commune, il sera dans le futur envisagé de remplacer les derniers panneaux d'affichage ancienne génération, ainsi que le panneau d'affichage électronique à l'entrée de la commune, de plus grand format. L'actuel serait réinstallé à un autre endroit stratégique dans la commune.

### # SMS

#### Bientôt 1000 inscrits pour les alertes SMS

Moyen de communication efficace et gratuit, les alertes SMS font partie du dispositif de proximité voulu par la commune. Pour y adhérer, il suffit de s'inscrire sur le site internet dans la rubrique ALERTES SMS ou de remplir un formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie.

Les Toucassines et Toucassins ont la possibilité de s'abonner à quatre centres d'intérêts au maximum qui concernent les affaires scolaires et la jeunesse, les manifestations culturelles et festives, les affaires municipales, l'urbanisme et la sécurité.

Ce système sera également utilisé pour les alertes canicules et dans le cadre du plan de prévention des risques auprès des populations concernées.

# .. SOLLIES-TOUCAS PREND LA PAROLE !

Refonte des outils de communication, renforcement des outils de proximité, Solliès-Toucas prend un virage nécessaire et attendu dans notre société de communication. Au programme, un nouveau logo, un nouveau site internet, une nouvelle maquette de journal, des panneaux d'affichage...



## #3 QUESTIONS À JÉRÉMIE FABRE

Adjoint au maire  
en charge de la Communication  
et des Nouvelles Technologies

### ▲ Quelles sont les prérogatives de votre délégation ?

Améliorer la communication fait partie des priorités du mandat dans notre commune. C'est une volonté forte du maire et de son équipe. Nous sommes actuellement dans un monde d'hypercommunication où les nouvelles technologies véhiculent en temps réel l'information. Il faut donc être efficace, réactif et créatif pour que les Toucassines et Toucassins aient une information de qualité concernant la vie de la commune.

Le rôle de la commission est de proposer à M. le Maire des moyens qui permettent de développer la communication en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies. Il s'agit de valoriser l'image de la commune et de donner du liant aux actions de la municipalité. La commission doit également réfléchir aux moyens informatiques adéquats, omniprésents dans le métier de chacun aujourd'hui. Tout ceci dans un périmètre budgétaire contraint et limité, c'est pourquoi nous devons être également malins !

### ▲ Concrètement ce qui a été fait à pratiquement mi-mandat ?

Dans un premier temps, il fallait donner les moyens aux agents de mettre en œuvre la politique pour laquelle nous avons été élus. Aussi, dès le début du mandat nous avons diligenté un audit.

A partir de cet audit, nous avons planifié une refonte des moyens informatiques sur plusieurs exercices budgétaires. Cela concerne concrètement le remplacement du matériel informatique obsolète, le remplacement des logiciels, la sécurisation du réseau interne de l'hôtel de ville, la mise en place d'un accès internet public sécurisé pour la population en mairie, la mise aux normes du réseau physique et la mise en place du raccordement internet de bâtiments communaux comme la salle des fêtes ou encore l'école de danse.

Parallèlement à cela nous avons mis en place un plan de formation individualisé pour les agents afin qu'ils puissent mener leur mission avec les compétences inhérentes à leur fonction.

Pour ce qui est de la communication externe, plusieurs projets ont été finalisés, et c'est ce que nous présentons aujourd'hui : nouveau logo, nouvelle maquette du journal, et nouveau site internet.

### ▲ La ligne directrice, c'est la proximité ?

Nous voulions mettre en place une politique globale de communication. Utiliser des supports de communication différents pour que l'information n'échappe à aucun concitoyen. Il était important d'avoir cette proximité avec la population. C'est pourquoi chaque projet a été réfléchi de manière précise et détaillée. Cela prend du temps, mais aujourd'hui les résultats se voient.



## # COÛT

Une nouvelle  
image...  
et un coût réduit  
au minimum

Pas de dépenses démesurées. C'était la règle du jeu. Mission accomplie puisque le prestataire chargé de la refonte de notre site internet a accepté de baisser fortement sa facture, et d'offrir des prestations pour pouvoir accompagner la municipalité dans ce projet. Notamment parce que 75% du contenu est réalisé en interne.

Pour le logo et la nouvelle maquette du journal, aucun impact financier, car notre prestataire habituel, très attaché à notre commune, a réalisé gracieusement ces prestations dans une vraie logique de partenariat. Saluons cette initiative, tout comme la participation active d'Isabel GUICHARD dans le suivi des divers dossiers.



## #REPAS

### Des fêtes savoureuses dans les écoles

C'est dans un décor de fêtes que les élèves ont pu déguster un formidable repas de Noël à la fin de l'année. Au menu, comme d'habitude, des produits frais, mais un effort tout particulier avait été fait sur la dénomination des plats : de la « *Perle du Nord et ses valets* », en passant par la « *Passion du Berger* », ou la « *Richesse de la terre* », jusqu'à « *l'iceberg en dérive* ». De quoi se régaler...n'est-ce pas ? Les enfants ont également eu droit à un livre et les traditionnelles papillotes.

En Maternelle, c'était un goûter géant qui attendait les enfants, accompagné d'un spectacle.

Et pour commencer l'année, la galette était au rendez-vous. Pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



## #JARDIN DU GAOU

### Une aire de jeux au Gaou

Grimpe, saute, glisse, escalade, amuse-toi ! Une nouvelle aire de jeux destinée aux enfants entre 1 et 14 ans est désormais installée au jardin du Gaou. Nouvel espace de vie pour les Toucassins, elle est composée de 3 pôles, en fonction des tranches d'âge.

Après consultation, cette réalisation a été confiée à la Sté APY, dont le siège est situé à la Farlède. A noter qu'elle a pu voir le jour grâce à la volonté de l'équipe municipale mais également à la générosité d'un donateur qui a souhaité rester anonyme, et que l'on remercie au passage. D'un montant avoisinant les 30 000€, cette opération a également permis de mettre en valeur le travail des services techniques de la commune qui ont réalisé le gros œuvre.

Certifié par un bureau de contrôle indépendant, le jardin a ouvert ses portes début décembre 2016 pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. Afin de conserver cet espace propre et convivial, nous vous rappelons que nos amis à 4 pattes ne sont pas admis et qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte du parc.

Vous pouvez retrouver sur le site internet les photos de l'inauguration qui s'est déroulée le 14 janvier dernier, autour d'un goûter animé par l'équipe du centre de loisirs de l'ODEL de Solliès-Toucas.





#NAP

## Les NAP dans les écoles : activités plébiscitées et possible réorganisation

**Depuis la rentrée scolaire de 2014, en maternelle et en élémentaire, c'est un large panel de nouvelles activités qui sont proposées aux enfants. L'occasion de découvrir de multiples activités, grâce entre autres aux associations de notre ville et de celles alentours. Une formule qui séduit, et qui pourrait être encore améliorée.**

Un chiffre parle de lui-même : 80% des enfants scolarisés à Solliès-Toucas participent aux Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP). Rappelons que cette participation est facultative et que les parents doivent inscrire leurs enfants. Sans doute le choix de la municipalité de la gratuité de ces activités y est pour quelque chose et permet à un plus grand nombre d'y participer. Mais sans aucun doute, la diversité des activités qui sont proposées a, au fil du temps, séduit les petits comme les grands. « *Nous avons construit un programme d'activités qui s'étalent sur une durée de 7 semaines, de vacances à vacances, explique Catherine PERLES, adjointe au maire chargée des affaires scolaires. Et comme ce temps n'est ni un temps de cours à proprement parler, ni un temps de garderie, nous avons fait le choix d'avoir un panel large, pour permettre à tous les enfants de découvrir de nouvelles pratiques, à la fois sportives, artistiques ou culturelles.* »

La liste est en effet assez fournie : de l'expression artistique, des ateliers marionnettes, de la musique, du karaté, du handball, du basket, du tennis, du jardinage, de l'informatique, en passant par le yoga, les origamis ou la découverte de la Provence et de sa langue.

« *Nous nous sommes appuyés en grande partie sur le tissu associatif local (\*), précise Fabienne FILOSA, responsable en charge des NAP à Solliès-Toucas, qui propose des activités adaptées aux diverses tranches d'âge. Cela permet de faire découvrir des activités, qui si elles séduisent vraiment, pourront être approfondies en dehors du temps scolaire. C'est aussi un des objectifs.* »



### ▲ Quel format à l'avenir ?

Depuis le début, une heure par jour est consacrée à ces activités (de 15h30 à 16h30), et ce tous les jours de la semaine. Si la formule fonctionne, il n'est pas cependant interdit de se poser la question de son amélioration. Un dialogue s'est d'ailleurs instauré depuis quelques semaines entre association de parents d'élèves, le corps enseignant et les services de la mairie sur l'éventualité d'une réorganisation. Une des solutions proposée est de regrouper les activités sur une ½ journée, plutôt que le saupoudrage actuel. Une option qui aurait comme avantage de ne pas multiplier les intervenants auprès des enfants, et qui proposerait un rythme plus adapté. Pour l'heure, aucune piste n'est arrêtée mais le sujet sera débattu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, car il s'agit de préparer d'ici la fin du mois d'avril la rentrée 2017, et le nouveau Projet Educatif Territorial 2017-2019.

(\* Les associations participantes aux NAP : Les Baladins, Piège de Lumière, Gym Forme, Yoga au soleil, le Karaté Club de la Vallée du Gapeau, l'Ecole Cantonale de Musique, le Tennis-Club Solliès-pontois, le Comité Départemental Sport pour Tous, l'Atelier (informatique), et le Handball Club Farlèdois.



Créé en 1992, la Mission Locale du Coudon au Gapeau est un des acteurs de terrain incontournable pour venir en aides aux jeunes de 16 à 25 ans qui se retrouvent face à des difficultés. Sur notre commune, des permanences sont organisées et des solutions concrètes sont trouvées.

## # MISSION LOCALE

### La Mission Locale, au service des jeunes de Solliès-Toucas

C'est une association loi 1901, mais elle assure une véritable mission de service public. Elle regroupe à la fois des élus, mais aussi des représentants des services de l'Etat, du monde économique, des associations. Un fonctionnement qui a l'avantage de mettre tout le monde autour de la table, pour plus d'efficacité : « *Nous nous attachons à entretenir des relations partenariales avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle, explique Michel YVON, le directeur-adjoint de la Mission Locale. Le but est de ne pas se cloisonner et de proposer aux jeunes un accompagnement global, car bien souvent les difficultés s'accumulent et demandent plusieurs types d'actions.* »

#### ▲ L'emploi comme priorité

Et effectivement les champs d'intervention sont assez larges. La formation bien entendu, pour permettre l'acquisition de compétences et de qualifications, mais aussi l'emploi grâce à des contacts étroits avec les entreprises et employeurs publics de notre territoire. La mission Locale est d'ailleurs l'intermédiaire qui permet la mise en œuvre des divers programmes d'emplois aidés, notamment le Contrat d'Avenir, mais aussi le Service Civique qui permet souvent d'acquérir une première expérience. Elle déploie également un système de parrainage, au travers duquel des cadres ou chefs d'entreprise, actif ou en retraite donnent de leur temps pour être aux côtés des jeunes dans leurs recherches.

#### ▲ Améliorer le quotidien

Si cette dimension d'insertion par l'économie est importante, le rôle de la Mission Locale ne s'arrête pas là, et touche au quotidien des jeunes. « *Il est certain que l'emploi est un élément structurant pour sortir d'une situation difficile, précise Michel YVON. Mais pour y arriver, il faut un coup de pouce concernant d'autres aspects de la vie de tous les jours comme le logement, la santé ou la mobilité. Là aussi, nos équipes interviennent avec des solutions concrètes.* »

En 2016, la Mission Locale a suivi 3 200 jeunes, sur tout le territoire (186 pour Solliès-Toucas, voir ci-contre). Des chiffres qui sont plutôt stables d'une année sur l'autre. Une tendance se dégage : répondre aux besoins de mobilité, et lutter contre l'isolement. C'est aussi pourquoi des permanences sont organisées au sein même des communes.

## # MISSION LOCALE



3 questions à Isabel GUICHARD, conseillère municipale, et membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale

#### ▲ C'est un atout de disposer de permanences sur la commune ?

Oui, je dirais même que cette permanence est indispensable ! C'est un moyen d'être plus proche des jeunes Toucassins, qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer au siège de la mission locale, à La Garde. La permanence se tient tous les jeudis après-midi de 14h à 17h sur RDV au 04 94 28 90 47.

#### ▲ Comment travaillez-vous avec la mission locale ?

D'un côté, en tant que membre du Conseil d'Administration, j'ai un accès direct aux différents programmes en cours, aux modalités de financement. C'est grâce à cela que nous pouvons mettre en œuvre les dispositifs prévus par cette association au bénéfice des jeunes de notre ville. Et d'un autre côté, je dois dire qu'il y a une véritable écoute de la part des équipes quant aux besoins des territoires pour trouver les bonnes solutions.

#### ▲ Quels sont les résultats concrets de cette collaboration ?

Depuis 2014, nous avons recruté 6 jeunes en emplois d'avenir (sécurité-services techniques-accueil-cuisine) et 2 services civiques. Pour 2016, nous avons suivi 186 jeunes, dont 60 premiers accueils. Il y a eu 134 solutions emploi au bénéfice de 71 jeunes, 53 entrées en formations et 11 contrats d'apprentissage.

# EN BREF

#### ▲ SUPER TÉLÉTHON

Belle mobilisation pour le Téléthon 2016, avec 4 245,70€ recueillis pour venir en aide aux chercheurs. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés, et rendez-vous à la fin de l'année pour une nouvelle édition.

#### ▲ Le CCAS attend vos pelotes

Si vous avez des pelotes de laine qui traînent au fond des placards, n'attendez plus. Dans le cadre de ses ateliers tricots qui rencontre un grand succès, le CCAS sera ravi d'en disposer, et de leur donner une deuxième vie.

#### ▲ Le ministre répond au CCAS

Pour la Semaine Bleue organisée en octobre dernier par le CCAS, c'est le ministre en personne qui a répondu à la demande de subvention. 500€ ont été accordés, pour accompagner les actions menées sur Solliès-Toucas, dont deux conférences qui ont attiré un grand nombre de participants.





#PHOTO CLUB TOUCASSIN

## des passionnés aux yeux grands ouverts

Si la photographie est rentrée dans notre quotidien avec l'ère du numérique, elle n'en reste pas moins un art, qui demande patience, apprentissage et regard. Et quoi de mieux que de partager cette passion au sein d'une association. Portrait du Photo-Club Toucassin qui vient de fêter ses 40 ans.

Le temps passe vite. C'est peut-être pour cela que l'on fait des photos. Pour avoir l'impression de figer l'instant. Déjà 40 années se sont écoulées depuis la création du Photo-Club Toucassin par une poignée de précurseurs(\*). L'idée était de pouvoir partager une passion, d'échanger, de partager, de progresser. « C'est le même esprit qui nous anime aujourd'hui, et nous essayons de mettre en place diverses manifestations pour tous les publics » explique Yves DEMIT, qui a repris la présidence du club il y a 3 ans, succédant à Christian GALLIBERT.

Partager, c'est notamment l'objet de « l'Invitation au Voyage ». Tous les samedis de février, des projections de diaporama à la Salle des Fêtes, sur différents thèmes, et ouvertes au grand public. Cette année, cela tournera autour de San Francisco, la mythique Route 66, mais aussi sur Toulon.

Partager, c'est aussi la volonté qui se dessine derrière le Marathon Photo, qui à la fin mai rassemble plusieurs dizaines de participants, petits et grands. « Moi, je commence à connaître la photo grâce au photo-club confie Yves DEMIT. C'est véritablement au contact des autres membres que j'ai acquis quelques techniques, quelques astuces, à la fois de manière théorique mais surtout avec de la mise en pratique. On peut très bien faire partie de l'association en étant simple débutant.»

En 40 ans, le monde de la photo a vécu de véritables mutations. Aujourd'hui, tout le monde est passé au numérique. Bien sûr que le Photo Club possède toujours 2 laboratoires de développement pour les



pellicules argentiques. Mais ils ne sont plus guère utilisés (avis aux amateurs !). Mais la révolution numérique n'a pas tout révolutionné. Les techniques restent les mêmes, seul le support a changé, en mieux bien souvent. Par contre ce qui ne change pas, c'est cette capacité à saisir l'instant, c'est l'œil du photographe qui fait qu'un cliché transmettra une émotion ou pas. On ne sait pas si cela s'apprend... A voir !

(\* ) A l'origine du Photo Club Toucassin : Jean-Pierre JONCOUR, Gilbert PEZIERE, Christian HUYCHINSON et Maxime AICARDI

## #SÔLEIL'O

### un projet à co-construire

**Que faire sur un terrain de 3 hectares, situé sur la route de Valaury ? Un collectif d'associations organise le 10 février prochain à la Salle des Fêtes un forum sur ce sujet ... Venez avec vos idées et vos bonnes volontés... Une démarche participative qui mérite un coup de projecteur.**



Au départ, il y a une idée. Isabelle Rideau, dont la belle-famille a vécu à Solliès-Toucas, a envie de donner une nouvelle vocation à un terrain, qui n'était autre que l'ancien lieu de résidence de celui que l'on surnommait au village « Pépé ferraille ». « J'avais cette volonté, mais sans avoir de projets précis, explique-t-elle. Je souhaitais proposer quelque chose de différent, et qui s'inscrive dans une logique de préservation et de transmission. » Il aura fallu une rencontre en février 2016 avec deux associations, « la Vallée du Gapeau en Transition » et les « Colibris », pour aller plus loin.

C'est à partir de là que tout commence. Plusieurs bénévoles se mobilisent durant des semaines pour ranger, débarrasser, jardiner, défricher. En même temps que le terrain et la maison retrouvent une dimension plus accueillante, la future vocation du lieu se dessine. Baptisé « Sôleil'O », il accueillera à terme un site pilote de la transition sociale et écologique.

### ▲ Un site pilote de la transition

Des pôles d'activités s'organisent peu à peu, et déjà quelques projets sont programmés comme la création d'un jardin agroécologique, un inventaire des plantes et la création d'un herbier spécifique au site, la restauration et mise aux normes du bâti, une logistique d'occupation du lieu...

Mais la volonté est surtout d'en faire un projet collectif. Toutes les idées sont bonnes. Tous les projets peuvent s'y intégrer. « Nous souhaitons qu'un maximum de personnes s'intègrent à cette aventure, précise Isabelle RIDEAU. Elle n'est belle que parce qu'elle est collective. » Rendez-vous donc le 10 février, à 18h30 à la salle des fêtes de Solliès-Toucas !!! A nous de jouer...

## # SANTÉ DE PROXIMITÉ

Une association regroupant les infirmiers libéraux de la Vallée du Gapeau (Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Pont, Solliès-Ville et La Farlède) vient d'être créée, avec un numéro d'appel unique pour faciliter la vie des patients.

L'idée est d'éviter aux patients qui sortent d'hospitalisation ou qui nécessitent des soins réguliers de faire le tour des cabinets. Aujourd'hui une trentaine d'infirmiers participent à ce groupement. Un seul numéro : le 07 83 31 60 81.

## # UNE BIBLIOTHÈQUE INATTENDUE À VALAURY

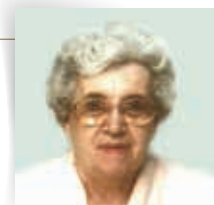
C'est la cabine téléphonique de Valaury qui aujourd'hui trouve une nouvelle vocation grâce à une belle idée de l'association des riverains du hameau.

En fait, s'inspirant de ce qui se pratique de plus en plus aux quatre coins du monde, vous pouvez trouver dans cette cabine des livres, que vous pouvez emprunter à votre guise ou consommer sur place. Tout cela en libre-service, et en totale liberté. La culture, cela se partage ! Aujourd'hui, avec plus d'une centaine de livres en stock, l'association est victime de son succès et n'accepte plus de nouveaux dons, faute de place pour les stocker.



## # HOMMAGE

### Une vie de bénévolat au service de Solliès-Toucas



**Maggy LOUAIZIL** aura, toute sa vie durant, portées très haut les couleurs du bénévolat et de la solidarité. Arrivée à la fin des années 70 dans la commune, elle s'investira fortement aux côtés de son époux Rémy, élu en 1989, alors chargé de l'Action Culturelle. Son énergie communicative, elle la consacra plus précisément au CCAS, à la bibliothèque municipale, au Foyer Canolle. Des décennies de présence, d'implications dans de nombreuses animations, de proximité avec tous...

C'est cela qui lui valut de recevoir en 2000, la médaille de la ville du maire de l'époque Guy Menut. Disparue récemment, l'équipe municipale, comme bien des toucassins et des toucassines, souhaitaient lui rendre hommage pour tout ce qu'elle a fait, en toute simplicité, au service de notre commune. Merci Maggy. Et bien évidemment, nous avons une pensée spéciale pour son époux Rémy.

## # BIEN DANS SON CORPS...

Deux nouvelles ostéopathes viennent de s'installer à Solliès-Toucas. Anaïs Saumureau et Audrey Alessandroni ont ouvert leur cabinet au 513 avenue de Valaury. Bienvenues.



## # DGS

### Un nouveau DGS à Solliès-Toucas

Depuis le début du mois, Jean-Christophe PASTOR est à plein temps à la mairie de Solliès-Toucas, en tant que Directeur Général des Services de la commune.

Après une carrière dans le privé, il a rejoint la fonction publique, avec entre autres un poste de direction d'un établissement public en charge de la restauration collective.

Aujourd'hui, il devient un rouage important pour le fonctionnement de notre ville et la réussite de ses projets. Une mission qu'il aborde avec un grand enthousiasme : *« Il y a des dossiers majeurs pour l'avenir comme les écoles, la rénovation urbaine ou les logements sociaux explique Jean-Christophe PASTOR. Avec au cœur de tout cela, la qualité de vie qui est une des caractéristiques de Solliès-Toucas. Et ce qui est très motivant dans ma mission, c'est que dans une ville à taille humaine, on a un rapport direct avec les équipes et les habitants. »* Bienvenue à bord !



L'événement important pour le groupe TOUCAS POUR TOUS a été l'organisation des primaires de la droite et du centre. Ces primaires ont réussi le pari démocratique et ont suscité un véritable engouement des électeurs et mis en avant le besoin de nos électeurs de participer, d'affirmer leurs valeurs et de mettre un terme à ce quinquennat pathétique.

Solliès-Toucas avec ses 431 électeurs qui se sont présentés au bureau de vote au premier tour et les 416 au second, sur les 4 535 électeurs inscrits sur la commune, et les 4 millions de votants en France ont donné une belle image de notre parti. Au passage, cette vague démocratique est une bonne leçon

pour la gauche et pour la firme Le Pen qui parle du peuple sans jamais lui donner la parole.

De fait, ces primaires ont enclenché une dynamique puissante et il nous faut maintenant faire bloc quel que soit le candidat que vous avez choisi dans le but de gagner aux élections présidentielles et législatives de 2017.

Quand ces lignes paraîtront, l'année 2017 sera bien entamée. Le groupe TOUCAS POUR TOUS vous souhaite une bonne année, pour vous et vos proches, et vous dit à bientôt.

**L'équipe TOUCAS POUR TOUS**

Notre principale préoccupation porte actuellement sur les problèmes de circulation dans notre commune, qui au moindre événement inattendu, connaît une belle panique. L'éboulement survenu avenue Victor Tourdias a obligé la municipalité à détourner la circulation par la corniche Escudier. Une solution qui aurait pu mieux fonctionner si la voie n'avait pas été obstruée durant la période concernée par de nombreux véhicules stationnés sur une chaussée étroite. L'absence d'initiative pour faire déplacer les véhicules mal garés a provoqué d'importants embouteillages et des problèmes de sécurité. Cette saturation en matière de circulation va devenir le problème majeur de notre commune. Des solutions doivent donc être envisagées sans plus attendre. Impossible de lancer la création de nouveaux logements sans prévoir d'améliorer nos réseaux routiers.

Nous soutenons certains projets du groupe majoritaire nécessaires au bon développement de notre commune (agrandissement du groupe scolaire, création de logements sociaux). Pour l'instant, et après trois années de mandat, tout cela reste à l'état de projet et nous attendons des résultats. Nous souhaitons aussi que des efforts soient entrepris pour la sécurité des habitants. Des projets, c'est bien ! Les concrétiser, c'est mieux ...

Nous vous souhaitons une belle année 2017 !

**Anne-Marie Cuisset - Jérôme Lévy  
Ensemble pour Solliès-Toucas**

En nous présentant à vos suffrages, nous avons pris un engagement moral et matériel de solidarité envers tous les citoyens de Solliès-Toucas.

Avec l'individualisme croissant de notre société, notre solidarité se doit d'être plus attentive et discrète envers les personnes qui sont en état de précarité et de détresse morale ou matérielle. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), accueille quotidiennement ceux de nos administrés qui rencontrent ponctuellement ou de façon récurrente des difficultés.

La solidarité envers nos aînés se traduit par des animations de toute sorte tout au long de l'année, destinées à tous à partir de critères d'âge ou de ressources. Elles créent un lien social et permettent de soulager l'isolement que l'on peut ressentir après une vie active.

Aujourd'hui quel que soit l'âge, la situation sociale, familiale, nous intervenons de notre mieux pour accompagner et aider celles et ceux qui nous sollicitent. Jeunes avec la mission locale, femmes et hommes avec le concours des assistantes sociales du département. Ainsi notre solidarité se traduit par des actions pour toutes les personnes dans le besoin.

Mission exaltante, démoralisante parfois devant des cas de souffrance impossibles à résoudre à notre humble niveau, mais, en réunissant nos volontés et nos connaissances des méandres administratives nous parvenons à nos objectifs : la solidarité intergénérationnelle.

Nous vous souhaitons une année 2017 douce et sereine.

**L'équipe majoritaire**



## # MONT D'OR AU FOUR OU BOÎTE CHAUDE

▲ Nouvelle recette avec le petit plus toucassin, très facile à réaliser

Avant de démarrer la recette du Mont d'Or au four à la façon de Georgette du quartier des Gréoudelières, préchauffez votre four th.6 (180°C).

Profitez-en pour faire cuire dans une poêle avec une noisette de beurre pendant 30mn, les pommes de terre en robe des champs. Dans une autre casserole, mettez à mijoter pendant une quinzaine de minutes une saucisse fraîche que vous aurez préalablement tronçonnée en morceaux d'un centimètre environ.

Entourez la boîte en bois du Mont d'Or de papier aluminium mais auparavant, creusez au centre un trou d'environ 2 cm de diamètre et ajoutez-y de l'ail haché (c'est le petit plus toucassin.)

Mettez le Mont d'Or ou votre camembert au four enveloppé de papier aluminium (ou dans la cendre de votre cheminée) sans recouvrir le dessus, pendant une trentaine de minutes (le fromage doit être bien fondu et un peu croustillant). Servez votre fromage-fondu à peine sorti du four et bien chaud, rajoutez les pommes de terre, la saucisse (ou charcuterie) suivi d'une salade verte bien aillée.

*Mes amis, en cette période de fête, voilà un bon moment de convivialité, qui, autour d'une bonne bouteille de vin du terroir Solliésien et devant la cheminée, vont vous faire apprécier le bonheur d'être et de vivre en Provence.*

*Cette recette est une recette des mémés toucassines, qui, le verre à la main, va réjouir tous ceux qui auront le plaisir d'en profiter....é n'oublidès pas de crida bèn fort....osco la Prouvènço !!*

L'Encantairé  
Jean-Claude VINCENT



## # HISTOIRE ET TRADITION

### ▲ 18<sup>ème</sup> siècle à Solliès-Toucas

Année 1726, sur ordonnance épiscopale du 8 Mai, le maître d'école privé est tenu de chanter les vêpres aux grandes fêtes paroissiales et d'interpréter tous les jours au commencement des cours qui se tiennent dans la chapelle Notre-Dame, l'antienne à la vierge selon son emploi du temps qu'il doit aménager en conséquence (Uniquement le refrain). Les jours de la grande fête patronale, il doit aussi chantonner les « oraisons » obligatoirement accompagné d'un chœur composé avec les élèves de sa classe, ainsi que les petites heures suivant le souhait de monsieur le curé, ceci sans omission (il s'agit de trois courts offices : les Matines, les Laudes et les Vêpres). En outre, il devra aider monsieur l'abbé quand il sera nécessaire et participer au nettoyage de l'église Saint-Christophe, aussi souvent que le besoin s'en fera sentir.

Également, son instruction lui implique d'assister le sacristain dans la conduite des fidèles pendant les grandes cérémonies, ceci bien évidemment en dehors des heures de scolarité. Suivant disponibilité, sur demande de la cure et en l'absence du bedeau, l'éducateur devra encore sonner l'angélus matin et soir...(Chapeau monsieur l'instituteur !) (D'après la monographie scolaire de madame Charon Régine, résidente à Toulon et venant prendre, assez souvent, le bon air à Solliès-Toucas)

### ▲ Aro, anin traduré aqueli histori en Prouvèncaù, escouta bèn

*18<sup>ème</sup> siècle à Souliè-Toucas ; Annado 1726, sus ourdounaço épiscopalo dou 8 mai, lou mèstre d'escolo priva est teni de canta li vesprés aux grando festes parrouquio é d'interpréta touti li jours au coumencamen dei cours, l'entienne à la vierge selon soun emplé dou tèms qué dévan enmeinaja en couséquenci (unicamèn lou refrain). Li jours de la grando festo patronalo, devé canta li « oraisoun » obligatorimen acoumpagna d'un cor coumposa émé li èlève d'aquéli classo, ansin qué lou pitchote ouro suivant li souvèt di moussu lou cura, ceci sans oumessioun (s'agit aqui de très courts ouficé : li matine, li laudes é li vespré). En outro, davra aussi, ajudo moussu l'abbé quand séra necessari é participa aquéli nétejamèn de l'égleiso tambèn qué lou bésoun s'en fera senti.*

*Egalamèn, soun instruction li implico d'assista li sacrestan din la counducho di la counducho di fidélo pendant li grando ceremounio, acco, bèn évidamen, à cousta di ouro de scolarita. Seguent dispounibilitèta, sus demando di la cure é en l'absénci d'aquèu bedeau, l'éducatori davra tambèn souna l'angélus matin é sero....(capèu moussu l'enseignant !) (D'après li monnougrafio escolari di madama Charon Régine, résidento à touloun é qué véni prendro, souvènti-fès, lou bon airo à Souliès-Toucas)*

Jean-Claude VINCENT, conseiller municipal